

Séance du 11 juin 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	11

L'an deux mil vingt quatre

et le Mardi 11 juin

à 19h30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
06/06/2024
Date d'affichage
06/06/2024

Etaient présents : M. Dominique BOGAËRT, 1^{er} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. Alain GUYADER ; M. Lionel GAVELLE ; Mme Béatrice JORRE ; Mme Juliette TABOUREL ; M. Thomas CHRISTIAENS ; Mme Laure CHAMPION ; M. Fabrice RUTARD ; Mme Gaëlle PRUVOT ;

Absents excusés : M. Jean-Noël CHOPINET ; Mme Virginie ROZANSKI ; Mme Nathalie LAMARRE ; Mme Alexandra GIRARD ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : : DELIBERATION POUR CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 19H HEBDOMADAIRES

4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

N° de délibération 2024/18

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu de la charge de travail, il convient d'adapter les effectifs du service technique.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide, de créer un poste d'adjoint technique territorial à raison de 19 heures hebdomadaires, soit 19/35^{ème} à compter du 11 juin 2024.

Ce poste sera occupé soit par un agent titulaire, soit par un agent contractuel.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 11 juin 2024

Le Maire

Jean-François WIELGUS



Le secrétaire de séance

Serge DAÛY